

SASU AB PROM'S
21 rue du Ruisseau
94120 Fontenay-sous-Bois
Capital social de 1000 €
RCS 838355451 PARIS

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE
DU PRESIDENT DE LA SASU UNIQUE DETENTEUR LES ACTIONS**

Le 16 octobre 2024, au Siège Social,

Mr BORSARI Alexandre domicilié 21 rue du Ruisseau 94120 Fontenay-sous-Bois

Propriétaire de la totalité des 100 actions de 10 euros composant le capital social de la
Société **AB PROM'S**

Président,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur BORSARI Alexandre, unique détenteur
des actions, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de
l'exercice clos le 30 juin 2024.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024 ;
- l'affectation des résultats de cet exercice ;
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités ;
- la mise en sommeil de la société.

PREMIÈRE DECISION

L'unique détenteur approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2024, lesdits
comptes se soldant par un déficit de 3 780 euros. Il approuve également les opérations
traduites dans ces comptes.

L'unique détenteur décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 3 780 euros de la
manière suivante :

Section 1 - Origine

Résultat net de l'exercice : – 3 780 euros.

Section 2 – Affectation

- **Au report à nouveau, soit – 3 780 euros**

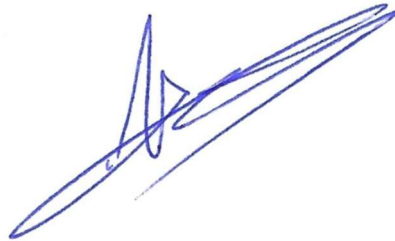
DEUXIEME DECISION

L'unique détenteur confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par L'unique détenteur et répertorié sur le registre des décisions de L'unique détenteur.

TROISIEME DECISION

Au regard de la baisse d'activité observée sur les deux précédents exercices, l'unique détenteur décide de mettre en sommeil la société à compter du 1^{er} juillet 2024 et ce pour une période de 2 ans. L'unique détenteur reste désigné responsable de la société pendant cette durée.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, elongated shape.

Mr BORSARI Alexandre
Président